Communauté de Communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE » DU 14 MAI 2024

« Loire Semène »

L'an deux-mille-vingt-quatre. le quatorze mai. le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Loire - Semène » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire. au Siège, 1 Place de l'Abbave à la Séauve sur Semène. sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Nombre de Conseillers :

Date de convocation du conseil communautaire : 07 mai 2024

PRESENTS:

En exercice: 31

ADJERIOU, Mme M. ARNAUD, M. **BLANCHARD** M. BOMPUIS. Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, M. HAURY, Mme JANISSET, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER,

Présents:

M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE,

Excusés non représentés : 1

Excusés représentés : 4

26

EXCUSES REPRESENTES:

Mme GOMEZ: Pouvoir donné à M. ARNAUD Mme VINSON: Pouvoir donné à Mme PRADIER

Absents: 0

Mme CHALANCON-LYOTHIER: Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES

Mme BENABDESLAM: Pouvoir donné à M. RIVET

Votants: 30

EXCUSEE: Mme TARERIAT

Monsieur Sébastien ARNAUD a été élu secrétaire de séance.

n° 20240514_D_075

Commission: Cycle de l'Eau

Objet: Travaux de renaturation. restauration de la continuité écologique et mise en valeur du cours d'eau du Sambalou à Saint-Just-Malmont: Attribution des

Monsieur le 6ème Vice-Président rappelle au conseil communautaire que la consultation des entreprises pour les travaux de renaturation, restauration de la continuité écologique et mise en valeur du cours d'eau du Sambalou à Saint Just Malmont passé sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du Code de la Commande publique.

Le marché de travaux de type « Exécution » est alloti comme suit :

Tranche Ferme:

- LOT N°1: Terrassements - Génie civil - Réseaux - Revêtements

LOT N°2: Génie végétal - Plantation - LOT N°3: Aménagement bois - serrurerie

- LOT N°4: Mobilier urbain - jeux

- LOT N°5: Bike Park

Certifié exécutoire

marchés

Reçu en Préfecture ou sous-Préfecture le :

Tranche Optionnelle:

Le marché comporte une tranche optionnelle :

- TO1 (LOT 1, 2, 3 et 4): Travaux sur secteur aval au stade en herbe.

Les lots 1 et 4 sont concernés par le groupement de commande entre la CCLS et la mairie de Saint-Just-Malmont. Les lots 2, 3 et 5 concernent uniquement la CCLS.

La commission d'appel d'offres du groupement s'est réunie le mardi 30 avril 2024, pour l'ouverture des plis, 8 entreprises ont répondu à la consultation.

LOT N°1 - 2 offres

LOT N°2 - 3 offres

LOT N°3 - 1 offre

LOT N°4 - 1 offre

LOT N°5 - 1 offre

L'analyse des offres a été menée par B INGENIERIE qui a présenté son rapport d'analyse des offres à la commission d'appel d'offres qui s'est tenue le mardi 14 Mai 2024, pour lattribution des marchés. Celle-ci a décidé de retenir

AR Prefecture

043-244301131-20240514-20240514_D_075-DE Reçu le 29/05/2024

 Pour le LOT N°1 – Terrassements – Génie civil – Réseaux – Revêtements : Groupement MOULIN/BOUCHARDON SA

ZA du Rousset 43 600 Les Villettes

Offre tranche ferme 1 : Communauté de Communes Loire Semène

Montant : 669 903,53€ HT

LOT N°2 – Génie végétal – Plantation Entreprise TRV La Grange du Bois 43 140 Saint Didier en Velay

Montant : 79 709,00 € HT

 LOT N°3 – Aménagement bois – serrurerie GERMAIN bois et métal Mont du Moulin 30 750 LANUEJOLS

Montant: 83 015,00 € HT

LOT N°4 – Mobilier urbain – jeux
Groupement JS CONCEPT/ KOMPAN / AU CARRET VERT
103 rue Paul de Vivié
42100 Saint Etienne

Offre tranche ferme 1 : Communauté de Communes Loire Semène Montant : 99 698,00 € HT

LOT N°5 – Bike Park
Entreprise TRV
La Grange du Bois
43 140 Saint Didier en Velay

Montant : 78 984,25 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'attribution des marchés aux entreprises et aux montants précités
- Autorise Monsieur le Président à signer lesdits marchés

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Secrétaire de séance

Sébastien ARNAUD

Le Président.

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240514-20240514_D_075-DE Reçu le 29/05/2024